

## 1. Planification d'un projet :

Pour réaliser un projet, il est recommandé de planifier la phase de réalisation concrète de ce dernier (Projet – Chantier).

### 1.1 Objectifs des entreprises du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique.

Les objectifs des entreprises sont classés par nature et par ordre croissant d'importance tels que les *objectifs sociaux et économiques*.

### 1.2 Le produit du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique.

Les professionnels définissent un **produit** en examinant la technologie qui permet de l'obtenir, car **un client ne cherche pas uniquement** des caractéristiques technologiques mais des **besoins** qui doivent être satisfaits par certaines fonctions.

**1.2.1 Besoin** : le besoin est **l'objectif d'un travail** ou de la **réalisation d'un produit** est de *fournir un résultat donnant pleinement satisfaction au besoin exprimé* ; tout en *cherchons naturellement, à obtenir le meilleur cout de revient*.

Besoin : (Selon le dictionnaire de l'académie des sciences commerciale) :

- « **Le besoin** est défini par une perception chez une personne d'un **manque**, où d'un **excès** de ce qui lui est nécessaire » :
- « **Le besoin** : c'est l'origine psychologique et **sociale** de la consommation ».
- « D'où le besoin est **Objectif et Quantifiable** ».

Le produit du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique, doit donc se définir par rapport à **la fonction** qu'il peut remplir, c'est-à-dire le service qu'il peut rendre au client.

On observe d'ailleurs, une évolution du secteur du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique : On parle de plus en plus de produit « fonction » plutôt que de de produit « physique ».

### 1.2.2 Fonction :

- **Une fonction** représente une action d'un produit ou **l'un de ses composants**, exprimé uniquement en termes de finalité.
- D'où **une fonction** est l'intermédiaire entre le besoin et le produit.
- Alors **une fonction** est la première réponse au besoin.

### 1.3 Différents types de fonctions :

On distingue trois types de fonctions.

#### 1.3.1 Fonctions de Service.

a – la fonction **principale**, correspond à l'action attendue d'un produit pour répondre au besoin d'un consommateur.

Il est courant que **plusieurs fonctions de service** soient nécessaires *pour satisfaire un besoin*.

**b – la fonction secondaire (complémentaire)** répond à un besoin complémentaire qui *doit être satisfait au même titre qu'un besoin principal*.

### 1.3.2 Fonctions Techniques.

a – la **fonction technique** est interne au produit et *dépend de celui-ci*.

b – la **fonction technique** correspond au rôle, à l'action d'un **composant à l'intérieur du produit**, mais *ne contribuera pas directement à la satisfaction d'un besoin*, ou *ne répond pas directement aux exigences d'une contrainte*.

c – la **fonction technique**, résulte du **choix technique du concepteur** pour répondre au besoin.

### 1.3.3 Fonctions Temporaires.

a – la **fonction temporaire** ne participe que provisoirement, temporairement à la vie d'un produit.

Il y a **deux types de producteurs** dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique :

- **Le producteur primaire**. Il a l'initiative de la réalisation, il définit ou la fait définir. *Il en assure le financement, l'exploitation ou la distribution* à moins que l'ouvrage ne soit destiné à son usage personnel. Le **producteur primaire** est appelé «**Maitre de l'Ouvrage** ».

- **Le producteur secondaire**. Il *exécute, seul ou non*, les travaux, c'est « **l'entreprise** » du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique. Les *procédures d'exécution sont diverses*.

### 1.3.4 Organisation technique.

C'est la première étape préliminaire à la planification du projet : **Le découpage et la réalisation**.

La place de l'analyse de la planification dans le projet.

Comme au secteur du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique. On est dans une entreprise qui a répondu à un appel d'offres et qui vient d'obtenir un marché de réalisation, de cela le projet est défini, la phase d'études et de réalisation est en route.

#### 1.3.4.1 Découpage du projet (Organigramme Technique : OT).

C'est une décomposition du projet en petites parties afin d'obtenir des **taches moins complexes** à gérer. Ces taches seront *servies comme une base pour la réalisation* :

\* **des études de planification.** \* du risque du projet.

**Une grande question : COMMENT ?**

#### 1.3.4.2 Objectifs du découpage :

\* la décomposition du projet est **primordiale**, ou l'on **segmente (divise)** sa complexité.

\* Identifier les points durs

\* Identifier les risques du projet.